

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ TYPE UE RÈGLEMENT SUR LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (UE) 2016/425

Cette déclaration de conformité est délivrée sous la seule responsabilité du fabricant Portwest, IDA Industrial Park, Westport, Co. 21284 déclare que l'équipement de protection individuelle (EPI) suivant

A742 - GANT CUIR ANTI-IMPACT (NON DOUBLÉ)



est conforme aux dispositions du règlement EPI (UE) 2016/425 (Cat II) et satisfait aux exigences essentielles de santé et de sécurité énoncées à l'annexe II et à la ou aux normes harmonisées pertinentes :

EN ISO 21420: 2020 Dextérité 4

EN 388: 2016 + A1 : 2018 (2143XP)

EN 407 2020 (X12222) (2020)

Signé pour et au nom de Portwest



Raymond Carney

Chief Operations Officer

Date: 2023-03-13